



MORVILLARS

BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 3

AVRIL 2013

Le mot du maire



• Le mot du maire	1
• Les finances	2/3
• Les réalisations	4/5
• Les projets	6 à 9
• Bénévolat	9/10
• L'enfance et la jeunesse	11
• Un bulletin : une association	12/13
• Les honneurs	14
• L'intercommunalité	15
• Un bulletin : une fiche patrimoine	16/17
• Le Conseil Municipal en visite	18/19
• Morvillars en images	20/21
• CCAS	22
• L'agenda	23
• L'état-civil	24

L'année 2012 aura été la première année pleine de notre récent mandat, durant laquelle le Conseil Municipal s'est attaché à être sur tous les fronts avec énergie.

Toutefois, la crise est là. Les municipalités ne sont pas épargnées : avec l'annonce des réductions tant des dotations que des subventions, nous allons devoir nous imposer une gestion encore plus serrée et plus rigoureuse.

Pour preuve, le dossier de restructuration du service périscolaire et de l'école sera scindé en deux phases, sur deux années au lieu d'une. Et pourtant, ce dossier fait partie des urgences qui doivent être traitées impérativement, tout comme celui des travaux de l'église menacée de fermeture pour raison de sécurité.

Quant-à la création du site internet, nous la souhaitons à un coût très raisonnable pour plus de communication et de transparence.

Dans ces moments difficiles, une attention particulière doit être portée à l'entraide entre les générations, à l'implication des habitants dans la vie communale, citoyenne et associative. Vos élus ont à cœur d'impulser dans notre village un esprit positif et solidaire, et de multiplier les occasions et les rendez-vous conviviaux dans ce sens.

De même, il est important de protéger les ressources de notre environnement et de préserver autant que faire ce peut la santé de chacun. C'est pourquoi la commune se doit de montrer l'exemple en s'engageant dans une démarche éco-citoyenne. L'appel à projet 'zéro pesticide' initié par le Conseil Régional a de suite recueilli l'aval de la municipalité.

L'année 2013 sera néanmoins une année d'engagement. Les réalisations, au service de la population, demanderont un peu plus de temps du fait de montages financiers difficiles, complexes et parfois aléatoires. D'autant plus compliqués que **nous nous sommes refusés, cette année encore, à augmenter les impôts.**

Cependant, même si les trois taxes locales (habitation, foncière, non bâti) restent stables, les bases augmenteront malgré tout de 1,8%, indépendamment de notre volonté, conformément à une décision gouvernementale.

L'année 2013 sera donc synonyme de restrictions, mais néanmoins de **volonté**. Par la force des choses et compte-tenu de la dette de notre commune, nous y étions préparés, pour ne pas dire aguerris.

Dans les efforts, les liens se resserrent et la recherche de solutions est collective...

Nous avons besoin de tous pour mettre en œuvre nos projets, au rythme qu'il nous sera possible d'adopter, mais je le répète, nous le ferons avec vous.

Dans ce contexte, les valeurs humanistes sont plus que jamais de mise.

Je compte sur vous.

Françoise Ravey

Les finances



Budget 2012 : année de transition Budget 2013 : année d'engagement

Année 2012

L'exercice du budget 2012 a été un budget charnière. Nous nous sommes principalement attachés à contrôler la section de fonctionnement :

- Rétablissement des recettes (périscolaires, loyers, vente de bois...)
- Contrôle des dépenses (diminution des charges de personnel,...)

Malgré les charges incompressibles comme les intérêts d'emprunts, les salaires, les frais de fonctionnement (gaz, électricité, fioul,...), les économies réalisées ont pu dégager un excédent. Cela permet de constituer petit à petit l'autofinancement nécessaire à nos projets.

Une partie des investissements prévus, compte tenu de la complexité des dossiers (recherches des subventions, délai d'obtention du permis de construire...), a dû être reportée en 2013.

Année 2013

Un budget de réalisation voté le 8 avril 2013

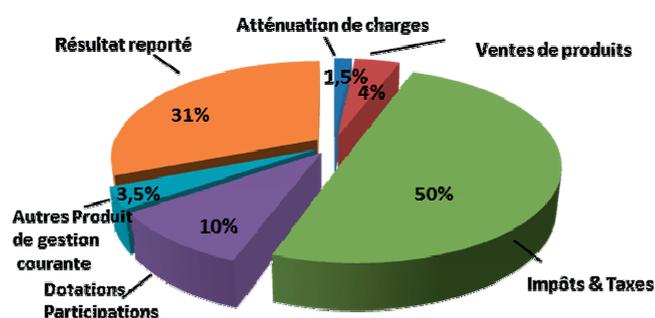
La situation budgétaire enfin maîtrisée comporte un double objectif :

- **Poursuite de la restructuration des comptes** (car le redressement budgétaire reste un CHANTIER en tant que tel) avec un point d'orgue : la recherche d'économies.
- **Transformation des projets en engagement de réalisations**

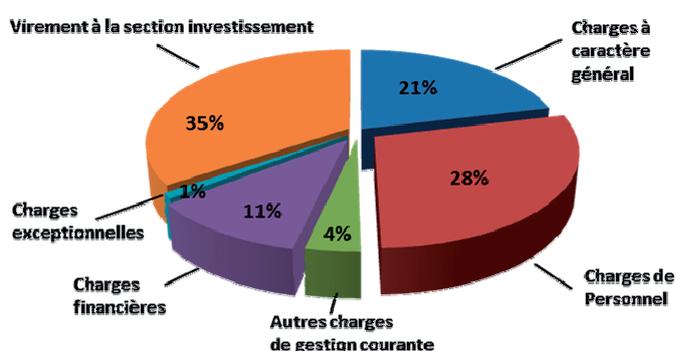
BUDGET 2013

Section de fonctionnement : 1 552 830€

Recettes



Dépenses

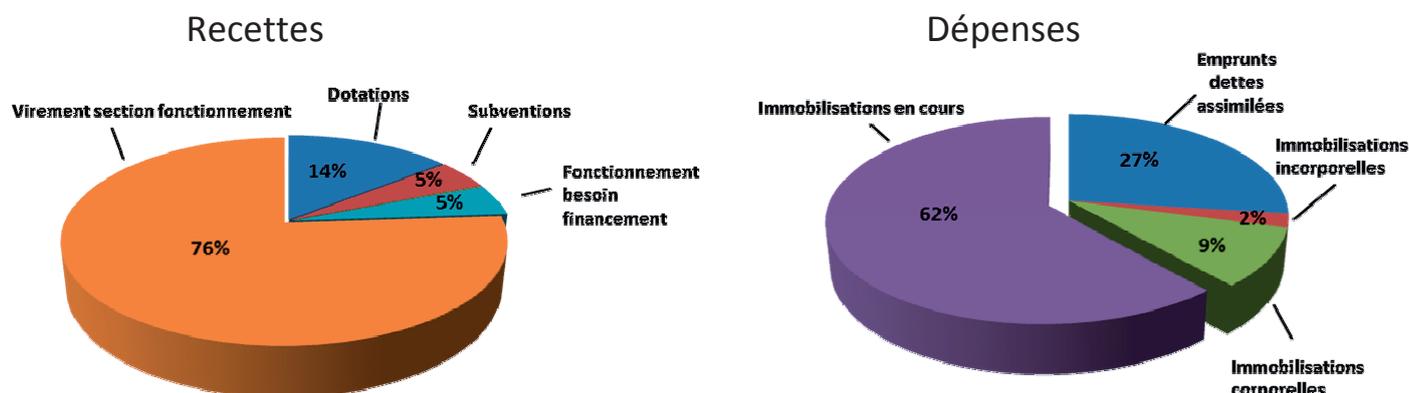


Des niches d'économies se logent dans plusieurs secteurs comme les dépenses d'énergie. Exemples :

- la pose d'horloges astronomiques permettent de réduire le temps d'éclairage public d'1 heure le matin et d'1 heure le soir. Le remplacement des ampoules actuelles par des lampes basse consommation est également prévu.
- analyse approfondie des factures (EDF, chauffage : fioul/gaz)

Les ressources provenant du reversement de la Taxe Professionnelle Unique par la CAB permettent de faire face aux charges incompressibles.

Section d'investissement : 706 614€



L'excédent de la section de fonctionnement abonde la section d'investissement ce qui permettra notamment le financement de la 1^{ère} tranche du projet réhabilitation école/ périscolaire, des travaux de sécurité de l'église et du site internet.

Quelques éléments pondérateurs à préciser pour comprendre cette section :

- les fonds de compensation de la TVA sont à récupérer depuis l'année 2009 ce qui suppose des recherches fastidieuses dans les archives de la commune.
- les subventions sont sollicitées pour chaque projet engagé mais quelques unes non notifiées par les organismes (donc pas dans le budget 2013) viendront encore augmenter les recettes courant 2013.

Nos objectifs 2013 :

- L'importante analyse des dossiers d'emprunts passés dont nous avons hérité est désormais terminée. La phase de renégociation des emprunts aux taux les plus élevés est imminente.
- Cession de quelques bâtiments communaux dans le but d'optimiser notre autofinancement (ancienne école près de l'église, presbytère en indivision avec la commune de Méziré, petite maison en face médiathèque).



- Ne pas lâcher le cap
- Tenir fermement le gouvernail en regardant droit devant

Les réalisations

Assainissement des bâtiments communaux

L'ensemble des bâtiments communaux est désormais relié au réseau collectif.

L'opération a été effectuée en partenariat avec la CAB.

Les travaux ont été réalisés sans perturbations majeures.

Ont fait l'objet d'un raccordement	Coût de l'opération	
L'école primaire publique	Total	67 097€ TTC
Les logements des Haras	Subventions (Agence de l'Eau et député)	39 100€
Les ateliers municipaux		
Le dojo		
Le bâtiment du tennis		
L'annexe à côté du collège		
Les vestiaires du foot		
Le château communal		
Le gymnase	Fonds propres	27 997€
La salle d'exposition		



Gestion de la forêt

Pour l'année 2012, la forêt a rapporté **en recettes 16 926€**, principalement constituées des ventes de bois (8 750€), de l'affouage pour 6 885€. La pratique de l'affouage est bien établie : 1 377 stères au total.

Les dépenses représentent 4 000€, il s'agit de travaux annuels, d'entretien et d'abattages.

Morvillars Un plan intercommunal pour préserver 130 hectares de forêt



Le plan concerne les communes de Morvillars et Méziré. Il débutera en 2014 et s'achèvera en 2033.

Depuis la reprise en main de la commune de Morvillars par l'équipe de Françoise Ravey, les commissions intercommunales avec Méziré travaillent sans relâche. Parmi elles : celle des bois et forêts où Martial Mercier, Bernard Remy, Robert Demuth, Raphaël Rodriguez et Jean Pierre Schmitt de Méziré ont rencontré David Lavalette, Jean-François Boichard et Vincent Spadaro de Morvillars.

Ces deux équipes s'occupent du plan d'aménagement forestier. Il s'agit d'un élément de planification établi sur 20 ans. Les futurs aménagements forestiers s'appuient sur la consolidation des aménagements ef-

fectués par le passé. Dans un programme pluriannuel d'action, les acteurs concernés actualisent les orientations stratégiques (poids relatif donné à la production, l'environnement, l'accueil du public), les choix techniques (essences, type de peuplement...) avec pour objectif de façonner la forêt de demain.

Chemin pédagogique, tir à l'arc, affouage...

L'aménagement comporte un programme d'actions pour organiser les interventions dans l'espace et dans le temps. L'ONF propose sur ces bases les coupes et travaux à effectuer. Le maire en

détermine les priorités. C'est dans cette optique que les élus de Méziré et Morvillars viennent de s'engager collectivement.

Trois réunions sont prévues. La première a déjà eu lieu. Elle s'est tenue le 21 mars en présence des commissions communales et de MM. Schouller de l'ONF et Roth, responsable du triage de Bourogne.

Un projet de chemin pédagogique (réalisé par Méziré), la pratique de l'affouage, de la chasse, du tir à l'arc, le et le château d'eau font partie des principaux enjeux de ce plan qui débutera en 2014 et s'étendra jusqu'à 2033. Les surfaces retenues sont de 130 ha. Affaire à suivre donc...

Chute du chêne

L'abattage du chêne tricentenaire s'est réalisé le 15/12/2012

Photo souvenir avec la commission inter communale Morvillars/Méziré.

Une centaine de personnes a pu assister à la chute de cet ancêtre. Un verre de vin chaud proposé par la municipalité a permis de réchauffer les cœurs tristes. Une autre vie, dans des meubles d'exception va commencer... La vente du chêne a rapporté 4 500€.



La Commune adhère au service des gardes-nature



Le service Garde-Nature (brigade de gardes-champêtres à temps partagés) est proposé par le Centre de Gestion depuis 1993.

Il est composé de 6 gardes-champêtres titulaires et 2 agents non-titulaires déployés sur toutes les communes du Département qui en font la demande, ainsi que sur les espaces sensibles du Conseil Général. Les gardes sont gérés administrativement par le Centre de Gestion et exercent pour le compte des communes adhérentes toute mission de police administrative ou judiciaire que cette dernière aura souhaitée. Les gardes sont placés sous l'autorité directe du Maire et du Procureur de la République.

La brigade intervient **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**.

Deux types de missions :

- 1- surveillance générale portant sur tout l'espace communal et en particulier sur les espaces naturels.
- 2- des interventions spécifiques qui sont celles que les gardes sont amenés à réaliser, de jour comme de nuit, parfois en urgence toujours à la demande exclusive des élus des communes adhérentes (gestion des chiens dangereux/errants, problèmes voisinage...)

Réhabilitation des logements

Ainsi que vous nous l'évoquions dans le bulletin municipal n°2, la réhabilitation des logements communaux se poursuit.

Cinq des six appartements des Haras ont fait l'objet d'une réhabilitation :

- Raccordement au gaz de ville,
- Changement de chaudière lorsque cela était nécessaire,
- Réparation des portes et réfection intérieure par les services techniques municipaux.

Deux objectifs sous-tendent cette opération : entretien du patrimoine et encaissement de nouvelles recettes (55 000 euros ont pu être perçus en 2012 suite à leur location).



Travaux accueil mairie



Un petit coup de fraîcheur pour un accueil plus convivial

Un espace repensé, plus fonctionnel, avec des couleurs claires et apaisantes pour un travail serein.

Alexandra Fleury, nouvelle secrétaire à l'Etat Civil, vous accueille en mairie dans un local modernisé et réalisé à peu de frais par nos services techniques.



Les projets

Projet périscolaire

LE NOUVEL ESPACE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE : Les travaux en bonne voie

Depuis 2007, la commune de Morvillars est équipée d'un service périscolaire dont l'espace d'accueil situé au château est devenu obsolète. Parallèlement, les élèves sont accueillis depuis septembre 2011 à la cantine du collège, les services vétérinaires de la Préfecture ayant refusé l'autorisation de poursuivre le service restauration au sein des logements vacants au -dessus de l'école.

Afin de répondre à une forte attente de la population, en développant la qualité d'accueil des enfants au sein du service périscolaire, et en favorisant l'émergence de projets futurs (accueil le mercredi, durant les vacances...), tout en tenant compte d'un budget communal limité, la Municipalité a choisi de réhabiliter l'école publique. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet d'architecture de M. François Solmon, suite à un appel d'offres. Le permis de construire vient d'être réceptionné et les élus espèrent une livraison des locaux pour fin 2013, début 2014.



Plus qu'un service périscolaire : un véritable projet de société :

Cette réhabilitation de locaux a pour ambition d'allier :

- une grande qualité d'accueil périscolaire ouvert aussi aux enfants des communes voisines
- l'obtention du label de bâtiment basse consommation pour les locaux.
- une mutualisation des espaces scolaires-périscolaires. Ainsi, lors du temps scolaire, l'ensemble des nouveaux espaces créés seront mis à disposition des enseignants pour développer différentes activités, ateliers (peinture, informatique...). A l'aube de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, cette mutualisation va s'avérer d'autant plus indispensable et innovante.
- la mise aux normes d'un bâtiment public conformément à la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005, relative aux personnes handicapées (installation d'un ascenseur)

Le projet s'organisera en plusieurs phases avec en priorité la réhabilitation de l'étage supérieur de l'école (réorganisation des 2 classes, création du périscolaire) et la mise aux normes de l'école.

Parallèlement, suite à un diagnostic thermique ayant fait état de gros problèmes d'étanchéité, ceux-ci feront l'objet de travaux avec notamment le changement de l'ensemble des fenêtres et l'isolation des murs extérieurs. Ces travaux permettront une nette diminution des dépenses de chauffage qui grèvent actuellement le budget communal.

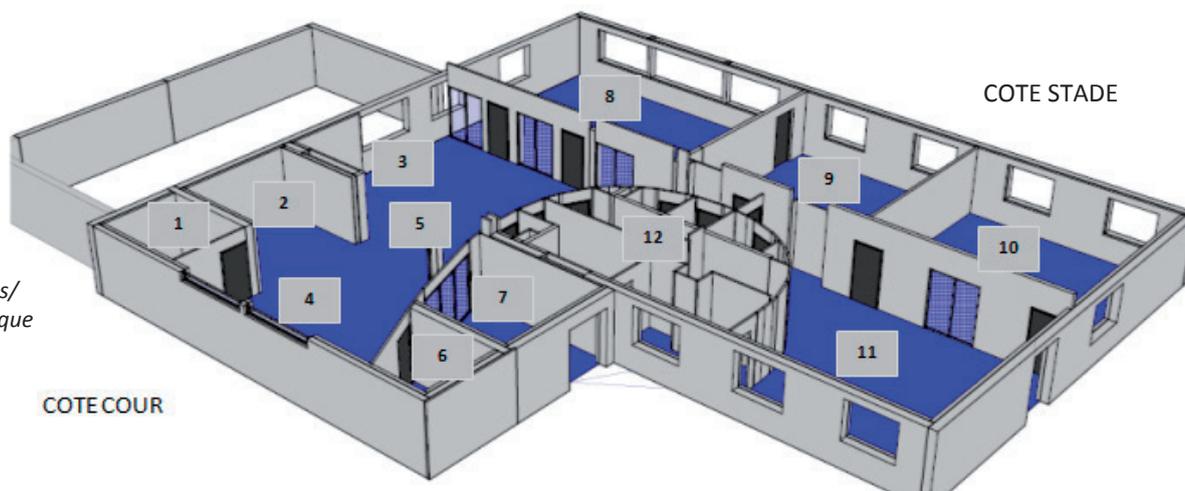
La vétusté des toilettes des élèves nécessitera également de gros travaux de réfection.

Le financement de ce projet s'établira sur la base des fonds propres de la commune et sur les subventions demandées à l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la CAB.

PROJET PERISCOLAIRE

(Au premier étage de l'école primaire publique)

1. Placard
2. Coin calme
3. Arrivée escalier ascenseur
4. Salle d'activité
5. Salle d'activité
6. Rangement
7. Bureau
8. Salle de classe
9. Salle de classe
10. Activités créatives/
Espace informatique
11. Salle à manger/
Salle d'activité
12. Cuisine



Bientôt sur vos écrans : le site internet arrive !



Le choix du prestataire est fait, ILLICOWEB de Morvillars, répondait au plus juste à nos exigences.

Il réalisera la charte graphique en étroite collaboration avec la commission communication.

Par la même occasion la municipalité a décidé de remplacer le blason par un logo, plus moderne. Illicoweb planche actuellement sur ce projet ainsi que sur l'arborescence du site.

Une formation des élus et du personnel administratif parachèvera le processus.



Notre collectivité est engagée dans l'Appel à projets « Zéro pesticide en Franche-Comté » porté par la région Franche-Comté, l'Agence de l'eau RMC et l'ASCOMADE.

Appel à projets qui a pour objectif d'inciter les collectivités à réduire et à terme supprimer l'usage des phytosanitaires. D'ores et déjà, nous avons banni le « Roundup ».

Nous souhaitons démarrer la mise en œuvre du diagnostic des pratiques de notre commune et le plan de gestion des espaces publics par un prestataire spécialisé. Une subvention a été demandée pour couvrir 80 % des frais.

Pour compléter cette démarche, le personnel communal aura plusieurs formations pour mettre en place un fleurissement favorisant la biodiversité et l'utilisation de plantes vivaces.

Par un comportement éco-citoyen, nous espérons que l'exemple de la municipalité sera suivi par une majorité de particuliers.

... le CCAS n'est pas en reste quant-aux idées

Révision du code de la route

Suite aux questionnaires envoyés aux personnes de 60 ans et plus afin de recenser leurs besoins au niveau de la vie quotidienne, le CCAS propose aux « aînés » intéressés des séances de révision du code de la route.

Celles-ci seront dispensées par Maurice Zimmermann, de l'auto-école de Morvillars.

Organisation :

Lieu : mairie

Durée : 3 séances par personne, le 30 mai, 6 juin et 20 juin de 14h à 16h

Coût : 5€ par personne (coût réel pour le groupe supporté par la commune: 150€)

Les groupes seront limités à 9 personnes.

Les personnes intéressées pourront contacter la mairie au 03 84 27 80 36



Opération : un jouet pour un sourire

Organisée par le CCAS de Morvillars, cette opération vise à récolter des jouets au sein de la commune avant de les mettre à disposition d'associations caritatives. Celles-ci pourront ensuite les distribuer aux enfants qu'elles soutiennent, et notamment au moment de Noël.

Les jouets doivent être en très bon état de fonctionnement et de présentation.

Pensez dès à présent à les mettre de côté !

Ils pourront déjà être déposés en mairie les samedis 15 et 22 juin de 9H30 à 11h30.



Des travaux indispensables à l'église

Travaux et mise en valeur

Face au risque de fermeture de l'église au public, le conseil municipal est contraint de faire réaliser des travaux de reprise complète -avec mise aux normes de sécurité- de l'installation électrique et d'amélioration du chauffage. L'éclairage du clocher (par l'extérieur) et des vitraux du chœur (par l'intérieur), pour la mise en valeur du bâtiment sont également envisagés par la même occasion.

Le montant global de ces travaux est estimé entre 60 000€ et 70 000 €. Une subvention de l'Etat (40% du montant) est en cours. Le solde sera couvert à parts égales par les communes de Morvillars et de Méziré. La famille Viellard s'est engagée à participer également au financement de cette opération. Une souscription publique sera lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine.

La réhabilitation de l'église, sur un plan plus global, nécessitera plusieurs phases sur plusieurs années. Par exemple la 2^{ème} phase concernera la vérification de l'étanchéité entre la toiture et le bâtiment, etc.

Naissance d'une association

Le 7 février 2013, une association a été créée. Elle a pour nom « **Association pour la restauration et la sauvegarde de l'église de Morvillars** ». Elle servira d'interface à la Fondation du Patrimoine pour organiser une souscription publique auprès des habitants de Morvillars/Méziré... et des environs.

Pour un euro recueilli par l'association, un euro sera reversé par la Fondation du Patrimoine, dans la limite d'un plafond de 10 000€. En clair, si les fonds collectés par la souscription rapportent 10 000€, la Fondation reversera 10 000€, soit au total un apport de 20 000€.

Vous recevrez dans les prochaines semaines les plaquettes de souscriptions.

Un contact : Didier PIERRE Président de l'association (03.84.27.80.36)

Membres : Mmes Évelyne LAVIE, Éliane ROY, Ms Philippe CHIESA, Alain CALLOIS, Christophe VIELLARD.



Eglise SAINT MARTIN (1886)

Historique

La première église de Morvillars : elle est mentionnée en 1322. La nef menaçant ruine a été reconstruite en 1752. Après la Révolution, en 1793, l'église et le presbytère sont mis en vente. L'église est rachetée par un paroissien de Méziré, Monsieur Georges Bron, qui empêche toute profanation et la rend au culte dès que celui-ci est à nouveau autorisé.

Démolition de l'église de 1752 : en 1882, « on ne démolit la vieille église de 1752 qu'au fur et à mesure que l'on emploie les matériaux de démolition » pour rebâtir l'église actuelle. Les premiers travaux de construction de la nouvelle église débutent en février 1883. Ils s'achèveront au début de l'année 1886.

Financée par Juvénal Viellard : la construction de cette église de style roman est financée par Juvénal Viellard et son épouse Marie Laure Migeon. Ils en font don aux communes de Morvillars et Méziré, qui forment la paroisse de Morvillars, le 26 février 1882 donc avant le début de la construction. Les plans et devis avaient été établis, en septembre 1881, par Robert Saglio, architecte à Paris.

Crypte sous le chœur : Juvénal Viellard se réserve la concession à perpétuité d'une crypte sous le chœur destinée à la sépulture de sa famille. La crypte contient le caveau de Juvénal Viellard et de son épouse Marie-Laure Migeon. Il se réserve également la jouissance de deux bancs dans la nef pour lui et sa famille. Enfin, un droit de passage est concédé à perpétuité, pour piétons, sur l'emplacement du cimetière situé à l'époque autour de l'église afin de procurer un accès direct de la propriété de Léon Viellard à l'Eglise (aujourd'hui près de la statue de la Vierge à l'enfant).



Rédaction de l'historique Patrice Boufflers

L'église de 1752 – au premier plan le cimetière – à gauche le bâtiment école et mairie.
Documentation : - Ministère de la culture : Mérimée / Patrimoine de France
- www.patrimoine-horloge.fr (Gérard Guilbaud)

Bénévolat

Un grand merci aux bénévoles



Crèche

Ms Gérard Moyne, Jean-Claude Landoz et Jean-Daniel Treiber se sont proposés pour monter la crèche. Lors de son démontage, les santons ont été rangés dans un endroit sec au sein de l'église pour une meilleure conservation de ces sujets âgés de 150 ans. Au préalable, ces mêmes bénévoles ont dégagé 2 bennes de gravas d'un local sous le clocher avec l'aide des services techniques de Morvillars et Méziré.

Association de Sauvegarde de l'Eglise

Outre les membres de l'Association pour l'Eglise, Mme Elisabeth Viellard se propose de travailler bénévolement pour l'association en tant que consultante apportant l'art et la maîtrise de son métier d'architecte.

RMCE dalle en béton

Un grand merci aux quelques membres de l'association motos 'RMCE' qui se sont mobilisés le 23 octobre 2012 pour façonner une dalle en béton entre la salle d'exposition et le gymnase facilitant ainsi le passage entre les 2 salles.



(Claude GALLAND, Hubert FEUVRIER, Dominique LAFAY,
Jean BOULICOT et Denis FLEURY)

Visite du patrimoine

Pour la 1ère fois à Morvillars, les visites du patrimoine rendues possibles grâce à la passion pour l'histoire ainsi que la générosité d'un homme ! **Il s'appelle Patrice Boufflers** : directeur d'école et correspondant de presse pendant 30 ans à Morvillars, il vit désormais en Haute-Savoie.

Mais loin des yeux, près du cœur : il reste attaché à son village et propose une foule de choses : rédaction d'articles, de fiches patrimoine pour le bulletin municipal qu'il rédige sur son ordinateur à des centaines de kilomètres...

Quelques fois il fait le voyage jusqu'ici pour concrétiser les idées dont il inonde la municipalité (pour notre plus grande satisfaction...)

En septembre, Patrice est venu spécialement commenter la visite du patrimoine morvellais, sur la base de recherches historiques très complètes dont il a fait bénéficier, sur 3 jours :

- les classes de CM2 des écoles publique et privée
- un groupe d'une cinquantaine de personnes désireuses de mieux connaître leur village

Un diaporama visionné en mairie a complété la visite. Le beau temps s'est fait complice de la municipalité pour accueillir notre ami à bras ouverts !

Merci encore mille fois, et rendez-vous en septembre pour un circuit différent et plein de surprises !



L'enfance et la jeunesse

Après-midi jeux de société 01/12/2012

Pour cette 2^{ème} édition, une trentaine d'enfants se sont retrouvés en mairie pour découvrir ou redécouvrir les jeux proposés par l'association « La croisée des jeux »

Petits et grands se sont tous prêtés au(x) jeu(x) !



Spectacle de Noël 15/12/2012

Plus de 100 enfants accompagnés de leurs parents ont assisté au spectacle de Zucco le clown.

Celui-ci a été suivi d'une visite du Père Noël, d'une distribution de friandises, d'un apéritif. Le tout fut offert par la Municipalité et préparé par la commission enfance-jeunesse

Au revoir et merci à notre Père Noël, Marcel Grisward, qui a si généreusement animé les spectacles des enfants, nous ne l'oublierons pas.



Animation « œufs de Pâques » : 23/04/2012

Chasse aux œufs dans le parc du château, jeux sur le thème des lapins et des poules... Cette première édition a remporté un vif succès en rassemblant une cinquantaine de parents et enfants. Un goûter préparé par la commission enfance-jeunesse ainsi qu'une distribution de chocolats ont clôturé cette journée ludique et conviviale.



L'école publique et le projet «Allaine»

Le contrat de rivière transfrontalier Allaine est un programme d'action signé par différents acteurs d'un territoire pour rétablir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, il est signé pour 5 ans en partenariat avec les communes, le conseil général, les communautés de communes, les organisations professionnelles, les associations, les scolaires, les particuliers... Dans ce contrat, il y a donc une campagne éducative qui vise à **initier les élèves à la compréhension du rôle et du fonctionnement de leur rivière**. Différents thèmes sont abordés : des notions de géographie (source, bassin versant, affluent...), la vie dans

la rivière en tant que milieu naturel (sorties sur le terrain), qualité des eaux, traitements des eaux usées (visite de la station d'épuration), les effets de l'Homme sur la rivière (pollutions), pour les plus importants...L'ensemble du projet est financé par les collectivités.

Carnaval de l'école publique



A l'occasion du carnaval, les enfants de l'école primaire publique envahissent la mairie sous une pluie de confettis.

Un bulletin : une association

Le Rétro Motos Cycles de l'Est : Une Association dynamique !

Le Rétro Motos Cycles de l'Est est une association loi 1901 créée en 1996.

Le RMCE est affilié à la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE).

Activités : Préservation, restauration et démonstration de véhicules à deux ou trois roues anciens de toutes origines.

Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 20 Euros.

Une seule carte d'adhérent donc une seule cotisation par famille (conjoint et enfant vivants sous le même toit). L'adhésion des nouveaux adhérents peut se faire tout au long de l'année cependant à compter du 1er octobre, l'adhésion est gratuite pour l'année en cours.

180 cartes, et environ 1500 motos, vélos et side-cars recensés.

Le bureau est composé d'un président : M. Denis Fleury, de trois vices présidents (Un par département représentatif : Territoire de Belfort, Haute Saône et Doubs), d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'une trésorière adjointe.

Le comité est composé de huit membres élus par les membres du RMCE lors de l'assemblée générale.

Deux types de réunions mensuelles sont au calendrier : Les réunions de club se tiennent le vendredi à la salle d'exposition de Morvillars à 20h30, les réunions de comité se tiennent le jeudi au château de Morvillars également à 20h30. L'Assemblée Générale a lieu en décembre.

Le compte rendu de chacune des réunions de comité est consultable sur le site du club : www.rmce.fr

Un bulletin d'information " Le Rétrobécanneur " distribué en tout début d'année à chacun des membres à jour de cotisation propose une rétrospective des activités du club au cours de l'année écoulée, un planning des réunions et des principales manifestations de l'année à venir, éventuellement un ou plusieurs articles techniques ainsi que les informations internes au club : liste des membres, composition du bureau et du comité etc.

Un recensement des motos des membres du club est mis à jour chaque année, le document de synthèse est appelé « Parc club ». Il permet de préparer les diverses présentations du RMCE.

Le club du RMCE : une grande famille ! ...et une famille soudée !



Les rendez-vous de l'Association RMCE en 2013

Fête de la moto à Morvillars	20-21 avril
Les vieux Klax saône	05 mai
Rassemblement Motobécane Morvillars	18-19 mai
Journée des Associations Morvillars	25 mai
Tour de Franche-Comté	08-09 juin
Les 125 en vadrouille	23 juin

Les mobs	07 juillet
Tour de l'aire urbaine en parallélo	14 juillet
Ballade des Sixties	28 juillet
Montée historique du Salbert	07-08 septembre
Pétrolettes saônoises	15 septembre
Rallye du Poilu	06 octobre

Pour tout renseignement, contactez M Denis FLEURY 03.81.96.81.21

Fête de la moto à Morvillars des 20 et 21 avril 2013 : RMCE et Damassine Power se surpassent pour la 13^{ème} édition



- les 20 et 21 avril 2013 : le Retro Motos Cycles de l'Est a tenu toutes ses promesses :

La fête de la moto à Morvillars a attiré des milliers de personnes.

Au programme, entres autres : les 110 ans de Harley Davidson et de Husqvarna.

Denis Fleury, Président du RMCE et Christian Zobenhuhler, Président de Damassine Power, avec leurs copains inconditionnels de gros cubes américains et de motobécanes, ont su faire de leur passion un véritable feu d'artifice ! De plus, il faut souligner une organisation sans faille portée par tous les motards : BRAVO !

Photo souvenir des autorités invitées à la manifestation :

De gauche à droite : M. Jean-Marc Bassaget, Sous-préfet, Mme Françoise Ravey, Maire, M. Damien Meslot, Député, M. Denis Fleury, Président du RMCE

M. Etienne Butzbach, Maire de Belfort et Président de la CAB ainsi que M. Christian Rayot, conseiller général du canton étaient présents également.

Merci pour leur soutien : une réelle reconnaissance pour les organisateurs.



Les honneurs

Hommage à notre regretté conseiller municipal Thierry Maranzana



*Hommage exprimé par le maire, Françoise RAVEY,
lors de la cérémonie d'adieu à Thierry en l'église de Morvillars,
le 11 décembre 2012.*

« Aujourd'hui, nous sommes tous en deuil de Thierry. Il nous manque déjà, ainsi que son humour et son sens de la dérision.

Je pourrais parler de lui à plusieurs titres :

D'abord parce qu'il a été un ami d'enfance, mais avant tout je suis là en tant que maire de Morvillars, et à travers moi tout le conseil municipal et les salariés ici présents, pour rendre hommage à l'engagement d'un homme dont le dernier combat fut de se mettre au service de son village et des habitants.

Un homme élu au Conseil Municipal depuis juillet 2011, qui avait une haute idée du service public.

Un homme dont les qualités forcent le respect.

Bien sûr, il avait les défauts de ses qualités :

Un franc-parler qui ne s'encomrait pas toujours de diplomatie, une intolérance un peu trop épidermique à l'hypocrisie et à la malhonnêteté, une impatience...

Il fallait que les changements se produisent vite, car disait-il, il y a tellement de choses à faire. On le comprend, lui qui n'avait plus le temps d'attendre...

A nos yeux, il restera un exemple de courage, qui râlait parfois mais ne plaignait jamais, et surtout, il était animé d'une immense générosité.

Il était fier de son mandat d'élu, comme en témoigne la photo qu'a disposée Nicole, son épouse, sur son cercueil, où il porte l'écharpe tricolore.

En effet, en tant que doyen du Conseil municipal, il avait été maire quelques minutes le 02 juillet 2011 en présidant l'Assemblée le temps que le Conseil procède à l'élection du nouveau maire.

On aime à penser que ce sentiment d'utilité qu'il éprouvait lui aura prolongé un peu la vie. On eût aimé qu'il puisse être thérapeutique, hélas.

Il était l'un des plus motivés, toujours volontaire, même pour des tâches ingrates :

- On se souvient qu'il parcourait le village à vélo pour distribuer les infos mairie,*
- On se souvient qu'il avait aidé cet été à désherber le long de la piste cyclable alors que de terribles maux de ventre ne lui laissaient pas de répit.*
- De la même manière, il s'était proposé, suite à une défaillance de personnel, d'assurer le nettoyage du gymnase.*
- C'est encore à lui que l'on doit il y a quelques semaines la mise sous enveloppe des invitations du CCAS pour les aînés de la commune, tâches pour lesquelles il s'était porté volontaire malgré l'avancée inéluctable de la maladie.*

Il nous est arrivé à tous de nous demander ce que nous ferions les derniers jours de notre vie s'ils nous étaient annoncés.

Thierry avait pleine conscience du compte à rebours... et il a fait un choix aux antipodes de l'égoïsme :

Il a mis les derniers mois comptés de son existence au service des autres, sans se plaindre, et de façon humble.

Il a mis son bien le plus précieux, c'est-à-dire son temps, au service de la collectivité.

Pour tout cela Thierry, nous tenions à te rendre hommage et te dire un grand merci. »



Intercommunalité : Morvillars dans la CAB



Dernièrement, la CAB a approuvé son budget primitif 2013 de 106 millions d'euros. Outre les points concernant directement Morvillars comme l'attribution de compensation et la dotation de solidarité communautaire qui se montent réunies à 360 489 €, nous tenons à revenir sur le compte déficitaire du service des eaux.

Augmentation du prix de l'eau de 1%

Malgré l'enrayement de la baisse de la consommation globale de l'eau, le niveau des recettes encaissées ne permet plus de faire face aux coûts de production de l'eau et de sa distribution.

Dans le langage courant, compte déficitaire = augmentation de la facturation. C'est effectivement le cas avec une augmentation de 1% du prix du m³ d'eau potable et de 3 € de l'abonnement.

Ce n'est jamais une bonne nouvelle pour les ménages mais cette augmentation est moins conséquente que la situation, en fin d'année passée, ne pouvait le prévoir. Cette maîtrise de la hausse de prix de l'eau est due à une démarche intéressante mise en place par la CAB.

Un groupe de travail composé d'élus siégeant à la CAB s'est réuni et a envisagé des mesures d'économies possibles, sans toutefois remettre en cause le service rendu et la qualité des prestations.

- 1. Première mesure :** le groupe de travail a opté pour la réduction des frais de sièges (-55 000 €).
- 2. La deuxième mesure** est la prise en compte d'un nouveau barème d'abonnement qui n'est plus fixé uniquement sur le nombre de raccords mais surtout sur le diamètre du compteur. Dès lors, un raccordement de bâtiment avec un compteur de 15 mm sera facturé 27 €. Un bâtiment industriel ou logement important coûtera plus cher, en fonction du diamètre de son compteur (diamètre maximum 200 mm soit 1 050 €). Les coûts par diamètre des compteurs peuvent être obtenus sur le site de la Cab (compte rendu de la séance du 28 mars 2013). Cette mesure est somme toute assez logique : un grand consommateur doit assumer une plus grande part des frais fixes de son abonnement. Les utilisateurs peuvent demander une modification du diamètre de leur compteur. L'intervention est facturée 90 €.
- 3. La troisième mesure** concerne la tarification des ouvertures et fermetures de compte qui nécessitent l'intervention du personnel de la CAB sur site. Le montant est de 40 € pour ouvrir ou fermer un compte et également de 40 € si un compte est fermé et ouvert simultanément sur le Territoire de la CAB (déménagement sur le Territoire).

Ces mesures représentent globalement une économie de 195 000 € sur un budget de 11 420 000 €, ce qui représente 1,70 % du montant du budget.

Par ailleurs, le programme de renouvellement des conduites afin de colmater les fuites continue bien entendu son cours dans le but d'éviter des dépenses inutiles de traitement de l'eau.

En résumé, l'augmentation du coût entre 2012 et 2013 est de 14,27 € pour une consommation de 120 m³ et pour un branchement de type résidentiel.

Les conseillers communautaires de Morvillars que sont Eric Ruchti, Françoise Ravey, Jean-Daniel Treiber espèrent que d'autres groupes de travail se mettront en place afin d'analyser les économies possibles dans tous les domaines gérés par la CAB

Site CAB: www.agglo-belfort.com

Les ballons de Belfort

Une mongolfière par village de la CAB (soit 30) s'est élevée ce jour là. Le 8 septembre 2012, Lydie Baumgartner, 1^{ère} adjointe, a accompagné en Montgolfière M. Pascal Desforges (le gagnant du tirage au sort)



Un bulletin : une fiche patrimoine

L'usine V.M.C. Pêche



L'entreprise Viellard Migeon et Compagnie (V.M.C. pêche) est leader mondial dans la fabrication des hameçons triples. Elle a fêté ses 100 ans en 2010. Elle fait partie de la holding V.M.C : société familiale de plus de 200 ans (entreprise faisant partie de l'association Les Hénokiens) spécialiste dans la transformation du fil d'acier.

1776 : Jean-Baptiste Migeon devient directeur des Forges de Morvillars. En 1835, sa fille Laure se marie avec Juvénal Viellard, qui dirige par la suite l'entreprise. La société Viellard-Migeon et Cie développe ses usines et ses activités dans les forges et le travail du fil métallique à Morvillars, Grandvillars, Méziré et Froidefontaine.

1844 : au moment de la restructuration des forges dites de Morvillars, à Méziré, la société Migeon Dominé (future société Viellard-Migeon et Cie) aménage une fabrique de vis à bois dans le moulin de Morvillars. La matrice cadastrale mentionne la démolition du moulin en 1865 et la construction de la fabrique de vis en 1866.

1906 : la société Viellard, Migeon et Cie, propriétaire de forges, de tréfilerie et de visserie diversifie sa production au XXème siècle. L'ancienne visserie de 1844 est agrandie et rehaussée en 1905-1906.

1910 : Charles Viellard acquiert des machines anglaises à Redditch, permettant la fabrication d'hameçons. Dix familles d'artisans venues d'Angleterre débutent la production d'hameçons à Grandvillars. La fabrication est manuelle avec, déjà une machine ou un outil spécifique par étape de production. Les hameçons Viellard Migeon et Compagnie (VMC) sont vendus sous la marque La Bouée à travers la France.

1938 : Charles Viellard installe d'abord son usine à Grandvillars puis, en 1938, afin de poursuivre son extension, il la transfère dans les locaux de Morvillars. Une société propre à la fabrication d'hameçons est fondée en 1938. L'activité pêche connaît un grand succès.

1960 : la décolonisation, qui entraîne la perte de marchés, la rareté et la baisse de qualité des matières premières, ainsi que la concurrence de plus en plus forte des pays étrangers, se traduit par une chute de l'activité de l'usine et une situation économique critique. En difficulté pendant la décennie 1960, l'usine est redressée à partir de 1971 sous l'impulsion de Christophe Viellard.

1974 : première machine automatique à fabriquer des hameçons triples conçue et réalisée par M Roger Billet, surnommé respectueusement « le sorcier » pour rendre hommage à l'ingénieur ingénieux de Morvillars. Elle permet à VMC de s'imposer à l'étranger. La société décide de se positionner sur le marché de l'hameçon triple, modernise son parc de machines et fait construire un atelier de finition en 1978 et un bureau d'études, prolongé d'un atelier de fabrication de trempe, en 1990.

2000 : entrée de VMC Pêche dans le groupe Rapala - VMC, coté à la bourse d'Helsinki. L'entreprise est leader dans la production d'hameçons triples et dans la fabrication de leurres.

2000 : Inscription des locaux de Morvillars à l'inventaire général des Monuments historiques.

2010 : L'entreprise reçoit le label national « Entreprise du patrimoine vivant » récompensant les entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, et fête ses cent ans.



Aujourd'hui, VMC...

- est le leader mondial de l'hameçon triple,
- est membre du groupe Rapala VMC,
- équipe les plus célèbres marques de leurres,
- exporte 70% de sa production dans plus de 70 pays,
- dispose d'une capacité de production journalière de 4 millions de pièces,
- emploie 130 salariés et dégage un chiffre d'affaires de 15 millions d'euros,
- utilise des machines automatiques uniques au monde, imaginées et construites dans ses locaux,
- a forgé sa réputation sur l'innovation et la qualité de ses produits.

Extraits du discours de Christophe Viellard, PDG de VMC pêche à l'occasion du 100ème anniversaire de l'entreprise. (juin 2010)

« Il faut regarder résolument vers l'avenir à aborder avec confiance, mais ne pas oublier que l'histoire de VMC est profondément enracinée dans le passé et dans les communes du secteur. Le centième anniversaire des hameçons, il faut en attribuer le mérite à une technologie ancestrale apportée par des familles venues d'Angleterre, au labeur accompli pendant cent ans par des femmes et des hommes des villages environnants et à une stratégie de diversification industrielle qui, au cours de siècles, a su exploiter toutes les possibilités du fil machine étiré sur le laminoir de la première forge originairement implantée à Méziré. ».

Christophe Viellard a également insisté sur la stratégie de fidélité à ses parents, à des produits, à des métiers, mais aussi **« une fidélité à un espace géographique restreint et à une population profondément attachée à son sol dont la culture et le savoir faire ont toujours été imprégnés par le bon goût français, la précision suisse et la qualité allemande. »**

Documentation : Ministère de la Culture : Mérimée / Patrimoine de France et www.vmcpeche.com

Recherches et rédaction : Patrice Boufflers

Le conseil municipal en visite

Le centre de secours des Tourelles

Six questions posées par Patrice Boufflers au chef de corps, le lieutenant Olivier Trousselle et... six réponses pour mieux connaître le centre de secours des Tourelles et la vie de nos sapeurs-pompiers.

1) Quelle est l'histoire du centre de secours de Tourelles ?

En octobre 1999, les corps de premières interventions de Morvillars, Méziré et Bourogne se regroupent, dans les locaux existants du CPI de Bourogne, à côté du foyer Léon Mougin. Cette fusion prend l'appellation de « centre de secours de Bourogne ».

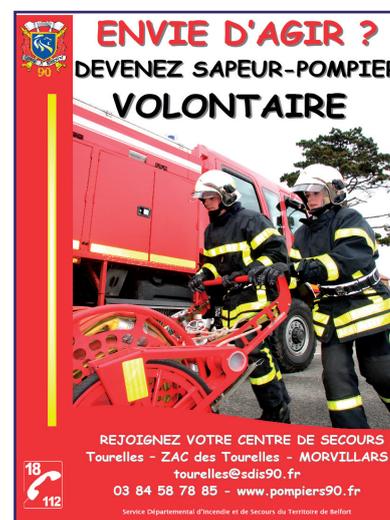
En juin 2003, les sapeurs-pompiers emménagent dans des locaux neufs situés dans la ZAC des Tourelles, sur la commune de Morvillars. Cette nouvelle structure est dénommée alors « centre de secours des Tourelles ».

2) Quelle est l'activité du centre de secours ?

L'effectif actuel est de 32 sapeurs-pompiers volontaires dont 4 femmes (3 officiers – 10 sous officiers – 19 hommes du rang). Les interventions constituent l'activité principale.

Les formations départementales sont importantes avec le tronc commun, les spécialisations, les formations de maintien des acquis, les exercices départementaux, le cross, le parcours sportif du sapeur pompier et ses épreuves athlétiques.

Enfin, beaucoup de temps est consacré également aux formations internes : les activités physiques et sportives, la formation de maintien des acquis pour le tronc commun et les spécifiques, les exercices divers sur le secteur d'intervention de 1^{er} appel, les vérifications annuelles des points d'eau (bornes incendie) avec le gestionnaire du réseau d'eau.



Les interventions en 2012

SECOURS A PERSONNES	209
INCENDIES ET DERIVES	77
OPERATIONS DIVERSES	65
TOTAUX 2012	351

SECTEUR 1er APPEL (5265 habitants)

Bourogne	99
Charmois	12
Froidefontaine	24
Méziré	36
Morvillars	70
	241

+ *Autres secteurs : 110 interventions dont 57 à Grandvillars, 9 à Delle et 8 à Belfort.*

3) De quels locaux et matériels disposez-vous ?

Le bâtiment, en rez-de-chaussée + un étage, d'une superficie d'environ 1000 m² se compose de différents secteurs : opérationnel (standard, remises, vestiaires, douches hommes et femmes), administratif (salle formation, bureaux), technique (magasin matériel, habillement, chaufferie, local électrique, aire de lavage), locaux de vie (cuisine, foyer, salle TV, salle de musculation), et zone couchage (5 chambres de 2 lits avec sanitaires douches hommes et femmes).

Le centre des Tourelles dispose de 6 véhicules : 1 Véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), 1 Camion citerne rural (CCR), 1 Camion citerne feux de forêt léger (CCFL), 1 Véhicule tous usages (VTU), 1 Véhicule dévidoir et de lance (VDL) et 1 Voiture de liaison et de commandement (VLC).

4) Quelles sont les relations des pompiers avec la population ?

Le secteur d'intervention s'étend sur les communes de Bourgne, Méziré, Morvillars, Froidefontaine et Charmois en premier appel (2/3 des interventions). Les pompiers des Tourelles peuvent intervenir sur d'autres communes du département (1/3 des interventions).

Les sapeurs pompiers français sont toujours très estimés par la population. Le centre de secours des Tourelles n'échappe pas à la règle, tant sur nos prestations de service public que sur les manifestations proposées par l'amicale (loto, journée truites, calendriers...).

Nous maintenons des relations particulières avec les communes du secteur. Elles facilitent les échanges de proximité lorsque que cela est nécessaire (opérations, cérémonies, amicale). Nous participons à différentes cérémonies, telles que les commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre, le congrès et la Sainte Barbe départementale.

5) Quelles sont les contraintes des sapeurs-pompiers ?

Les astreintes reviennent 1 semaine sur 3. L'alerte se fait par bip au domicile ou sur le lieu de travail. Le délai de départ en intervention étant de 7 minutes maximum, les personnes ne résidant pas à proximité du centre de secours sont contraintes de rester en caserne.

Etre sapeur pompier volontaire demande une disponibilité évidente et régulière. Notre activité au sein de la collectivité représente un réel engagement. Il est évident que la vie privée doit être protégée et reste une priorité, mais souvent la passion l'emporte au bénéfice de la vie de famille. La tolérance et la reconnaissance de notre entourage permet de remplir notre engagement avec sérieux, rigueur et engouement.

6) L'avenir : comment devenir sapeur-pompier ou JSP ?

Chaque année, en partenariat avec le SDIS nous organisons une journée de recrutement. La section des jeunes sapeurs pompiers en fait de même, avec également des forums dans les écoles et collèges.



*Visite du conseil municipal au SDIS de Morvillars en février 2013.
De nombreuses explications fournies par M Trousselle et M Tasseti.*

Morvillars en images



La fête de l'élevage s'est déroulée le 2 septembre dans le parc du château.

Première sortie du préfet à Morvillars après sa nomination

M. Talon, Président des éleveurs a organisé une paëlla géante à laquelle étaient conviés les habitants de Morvillars Initiative très réussie qui a réuni plus de 300 personnes dans la salle d'exposition



Le 20 novembre 2012 : Promenade du souvenir

A la demande de M. Louis André, responsable du comité du Souvenir Français, la municipalité accepte de baptiser le chemin entre Morvillars et Méziré, derrière la stèle de la libération qui jusqu'à présent n'avait pas de nom. Ce chemin s'appelle désormais la **promenade du Souvenir Français**.



Marché aux saveurs

Le dimanche 25 novembre 2012 s'est déroulée la 2^{me} édition du **Marché des saveurs et de l'Artisanat** à la salle d'exposition et au gymnase.

56 exposants de l'Aire Urbaine (90, 25, 70, 68,67) étaient présents et ont pu faire découvrir au public leur passion et leurs créations.



Ainsi, vanniers, fleuristes, peintres, créateur vélos miniatures en fil, ont animé cette journée. Toutes les saveurs artisanales étaient disponibles (vin, huiles d'olive,...)

Afin d'occuper les enfants, un atelier de coloriages, de découpages et pâte à modeler leur était proposé avec l'aide de conseillers municipaux.



Visite sénateur/préfet

Les autorités s'impliquent dans le redressement de la commune :

Visite de M. Lopez, Préfet du Territoire de Belfort et de M. Bassaget, Secrétaire Général de la préfecture le 23 novembre 2012

Visite de M. Chevènement, Sénateur, à Morvillars le 30 novembre 2012



Vœux

Vœux atypiques pour Morvillars : cérémonie en plein air le 20 janvier 2013 sur la place du village avec marrons et vin chauds ... et verglas en prime !

Les plus courageux, au nombre d'une centaine, ont néanmoins apprécié la soirée, où l'ambiance musicale a succédé aux discours.



De gauche à droite : M. Christian Rayot, Conseiller Général du Canton de Grandvillars, Mme Françoise Ravey, Maire, M. Yves Ackermann, Président du Conseil Général, M. Etienne Butzbach, Maire de Belfort et Président de la CAB, M. Damien Meslot, Député, M. Christophe Viellard, PDG de VMC

Résultat « des plus belles décorations de Noël de notre village »

- 1^{er} prix : M. et Mme TACQUARD
10, Rue des Chardonnerets
- 2^{eme} prix : M. et Mme LEBER
1, Rue sur le Chêne
- 3^{eme} prix : M. et Mme JAUMES
10, Impasse des Combes

Une composition d'orchidées a été offerte à chaque gagnant lors de la cérémonie des vœux

Marche populaire des Randonneurs de l'Amitié les 9 et 10 mars 2013



Le Centre Communal d'Action Sociale

Rétrospective

Remise des colis aux aînés : 12/12/2012

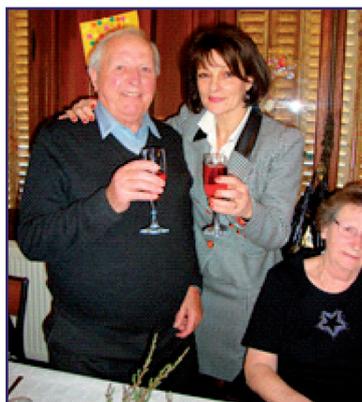
C'est dans le cadre d'un thé dansant que cette année le CCAS a choisi d'organiser en mairie la remise des colis aux aînés. Bonne humeur, convivialité et plaisir de la danse furent au rendez-vous pour cet après-midi festif concocté par les membres du CCAS.



Repas des aînés : 24/02/2013

Les doyens de la commune mis à l'honneur :

- Mme Olga Choffel née le 10 septembre 1921
- Et M. Roger Schartner, né le 25 décembre 1922



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 24 février au château dans une ambiance chaleureuse. Ce moment est très attendu par les participants qui peuvent ainsi partager un repas et un après-midi convivial entre amis, voisins. A noter que ce sont les dessins des enfants accueillis au périscolaire qui ont permis la réalisation des menus.

La préparation de la salle, la décoration de la salle et le service ont été assurés par des membres du CCAS et du conseil Municipal. Un merci particulier à Françoise Moyne qui a préparé durant les longues soirées d'hiver de magnifiques porte serviettes au crochet que chacun a pu garder en souvenir.

Pour la 2^{ème} année, le château a raisonné aux sons de l'accordéon de Yannick Tisserand.



Visite aux personnes accueillies en maison de retraite

Début janvier, Philippe Chiesa et Nicole Cardin, membres du CCAS ont rendu visite aux personnes originaires de la commune et accueillies désormais en maison de retraite. A cette occasion ces dernières ont reçu un colis composé de chocolats de la part du CCAS.

Agenda

- **Mercredi 8 mai 2013** : **Cérémonie armistice de la 2ème guerre mondiale** à 11h au cimetière militaire. Le devoir de mémoire est indispensable. Il est important que les jeunes générations soient présentes. N'hésitez pas à venir avec vos enfants.
- **Week end du 18 / 19 mai 2013** : Rassemblement international MOTOBECANE organisé par le RMCE. (salle d'exposition).
- **Samedi 25 mai 2013** de 10h à 17h : **Fête des Associations** : portes ouvertes des associations de Morvillars qui animeront cette journée par des démonstrations, essais et ateliers divers, des marches, des parcours VTT, pêche à la truite... en collaboration avec la municipalité. Manège pour enfants, tombola et restauration entre autres.
- **Samedi 8 juin de 9h 30 à 11h 30** : visite de l'école primaire publique pour les nouveaux enfants inscrits et leurs parents.
- **Samedi 8 juin** à 20h concert au Château des Tourelles : violoncelle et piano.



- **Samedi 29 juin 2013** : **fête de l'école primaire publique**, au programme : spectacle des enfants, kermesse animée par les parents d'élèves de l'association 'la Clé des Champs'. La fête de l'école sera suivie d'un concert en plein air, organisé pour la 2^{ème} année par Ludic Music.
- **Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois, après-midi 'Jeux de Cartes'** organisés par le CCAS. (23 mai, 13 juin, 27 juin)
- **Dimanche 18 Août 2013**: Brocante/fête patronale.

- **Vendredi 30 août 2013** : **Justiniana**

- Totalement inédit : un opéra en plein air à Morvillars !**

- La vocation de l'Ensemble Justiniana - Compagnie nationale de Théâtre Lyrique et musical en Région Franche-Comté est, depuis 30 ans, d'imaginer l'Opéra et de proposer des spectacles où ils n'existent pas, sous d'autres formes, dans d'autres lieux.

- Il s'agit de découvrir l'opéra d'une autre manière et d'aller à la rencontre du public.

- Depuis plus de 10 ans l'Opéra-promenade en décor naturel répond à cette volonté de sensibilisation et propose une forme originale de l'Opéra proche du cadre de vie des spectateurs. Cet été, la production La Petite Messe Solennelle de Rossini tournera du 22 au 30 août 2013 dans les quatre départements de Franche-Comté

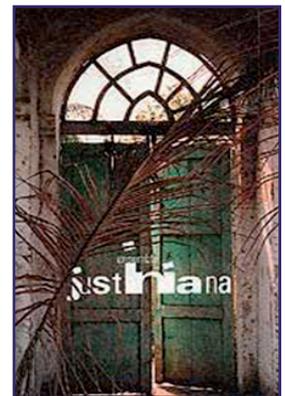
- Une représentation sera donnée à Morvillars dans le village avec une déambulation jusqu'au château, lieu du concert, le vendredi 30 août 2013 (le 31 s'il pleut la veille)**

- Ce sera un moment fort dans la vie du village, d'autant que l'accueil de ce spectacle avec des artistes de grande qualité est basé sur la convivialité, le partage et l'échange avec l'équipe de 24 artistes (comédiens, chanteurs, musiciens) et techniciens qui seront présents les 29, 30 et 31 août 2013.

- Pour la réussite de cette initiative, nous avons besoin de tous les habitants de Morvillars puisque l'accueil (hébergement et restauration) des artistes se fait « chez l'habitant ».**

- Merci de signaler vos services en mairie.**

- **Dimanche 1^{er} septembre 2013**: Comice agricole.
- **Samedi 14 septembre 2013** : repas dansant proposé aux habitants de Morvillars par les éleveurs belfortains.
- **Dimanche 15 septembre 2013** : journée du Patrimoine, Patrice Boufflers se propose, comme l'année dernière, d'animer cette visite. Le secteur de l'église vous sera présenté : presbytère, ancienne école (cellules de prison), église (crypte, horloge, orgue.. ;), le château Léon Viellard, l'ancienne école privée. La date précise vous sera annoncée dans 'Morvi light'.



L'état-civil

Les naissances

1er septembre 2012
STEGER Romain

15 octobre 2012
LEFEVRE Elena

29 décembre 2012
MORALES Seyhan

19 septembre 2012
TEIXEIRA Tiago

16 octobre 2012
RONDOT Laura

Les baptêmes civiques

22 septembre 2012
CHRISTOPHE Ombelyne

Les mariages

08 septembre 2012
RABOTIN Christophe
et SPRINGER Angélique

26 janvier 2013
SCHLOSSER David
et MERDZIC Sabaha



Les Noces d'Or

23 février 2013 Noces D'or
LALLEMAND Marie Josèphe et Daniel

Les décès

22 septembre 2012
CLAISSE Pierre

07 décembre 2012
MARANZANA Thierry

18 mars 2013
PLAIT veuve GREVILLOT
Yvonne

13 novembre 2012
ERHOLT Jean-Pierre

06 janvier 2013
ALVES MENDES Maria

21 mars 2013
MAGNIER Maurice

26 novembre 2012
VUJANIC Cyrille

18 février 2013
GRISVARD Marcel

04 avril 2013
REINHARTH Jean

Mairie

Lundi	Fermée	14h00 — 17h00
Mardi	8h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	8h30 — 11h30	14h00—17h00
Judi	8h30 — 11h30	Fermée
Vendredi	Fermée	14h00 — 18h00
Samedi (1er et 3eme / mois)	8h30 — 11h00	Fermée

Agence postale communale

Lundi	Fermée	15h00 — 17h00
Mardi	9h30 — 11h30	Fermée
Mercredi	9h30 — 11h30	Fermée
Judi	9h30 — 11h30	Fermée
Vendredi	Fermée	15h00 — 18h00
Samedi (1er et 3eme / mois)	9h00 — 11h00	Fermée

☎ : 03 84 27 80 36

✉ : 3 place du marché

☎ : 03 84 27 23 33

Dépôt légal en cours. Bulletin conçu et rédigé par nos soins.
Directeur de la publication et rédacteur en chef : Françoise RAVEY Maire, en collaboration avec Joëlle Zumbihl, adjointe.
Imprimerie Schraag- 90400 TREVENANS. Tirage à 1000 exemplaires